

COLONIE de VACANCES

DU

QUARTIER DE ST-GERVAIS

Rapport du Comité

Adopté en Assemblée générale le 25 Novembre 1911



GENÈVE

IMPRIMERIE CENTRALE, BOULEVARD JAMES-FAZY, 17

1912

COLONIE de VACANCES

QUARTIER DE ST-GERVAIS

Rapport du Comité

Émis par l'Assemblée générale le 25 Janvier 1911



Imprimé par
M. J. B. L.

COLONIE DE VACANCES

DU

QUARTIER DE SAINT-GERVAIS

RAPPORT DU COMITÉ

Adopté en Assemblée générale le 25 Novembre 1911

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Le Comité de la Colonie de vacances de St-Gervais vient vous présenter son rapport sur l'activité de notre Colonie pendant l'exercice écoulé.

Cette année, la cinquième de notre existence, a été particulièrement heureuse. Nous avons vu enfin se réaliser le projet depuis si longtemps formé de posséder un immeuble construit et aménagé spécialement pour notre œuvre. Ce bâtiment, élevé à la Rippe, au pied du Jura, à proximité des forêts, a été inauguré le dimanche 9 juillet; il répond en tous points aux exigences voulues pour le séjour des enfants de nos écoles pendant les vacances. Nous laissons, à ce sujet, la parole au président de la Commission de surveillance de construction qui vous donnera tous les renseignements désirables sur sa situation, sa grandeur, son aménagement intérieur ainsi que sur les dépenses nécessitées pour son édification.

De même que les années précédentes, les inscriptions pour les demandes d'admission ont été ouvertes dans les écoles de notre quartier. 227 enfants se sont fait inscrire, soit 134 garçons et 93 filles, se répartissant comme nationalité: 86 Confédérés, 53 Français, 46 Genevois, 23 Italiens et 10 d'autres nations.

Il a été admis 75 enfants (47 garçons et 28 filles); nationalités: Suisses, 55, Français, 16, et 4 d'autres nations.

Des enquêtes les plus sérieuses ont été faites par les membres du Comité au domicile de tous les enfants inscrits. Disons que la presque totalité des admis étaient des enfants de veuves, de femmes divorcées, ou bien des enfants dont le père en traitement dans un asile (hôpital ou autre), ou encore très malade était par conséquent incapable de subvenir aux besoins de sa famille.

Le départ pour la Colonie a eu lieu le 12 juillet de la gare de Cornavin. Chaque enfant était muni de son sac de touriste contenant son modeste trousseau. Le retour se fit le 17 août, soit après 37 jours de vacances.

Ces enfants étaient placés sous la surveillance de M. Berner et de M^{lle} Margot, tous deux régents dans nos écoles primaires. Nous n'avons que des remerciements et des éloges à leur adresser. Nos enfants ont été dirigés avec beaucoup de sollicitude, de bienveillance et de savoir-faire, et nous souhaitons que, pour l'année prochaine, M. Berner et M^{lle} Margot soient de nouveau appelés à la direction de la Colonie.

Nous avons été également satisfaits des bons services de nos deux cuisinières.

Voici un extrait du rapport du régent sur le séjour des enfants :

« Chaque jour, à 6 heures du matin retentissait le « Debout » ! et les enfants de s'habiller, de procéder à leur toilette et à la mise en ordre des dortoirs. Après le déjeuner, les garçons étaient occupés aux divers arrangements, tandis que les fillettes groupées autour de leur maîtresse, faisaient de petits travaux de couture. Cela durait jusqu'à midi. Au coup de cloche, les enfants se mettaient en rang pour prendre place à leurs tables respectives. Après le dîner, chacun recherchait un endroit à l'ombre ou achevait les petits travaux de la matinée. A quatre heures, nouvel appel pour le goûter, puis départ pour la promenade sous la direction du régent et de la régente. Et l'on voyait se disperser dans les bois tout ce petit monde qui, au hasard des sentiers, recherchait une clairière, une source ou un coin de framboisiers. Le soir venu, les petits colons, le visage rayonnant, reprenaient en chantant le chemin du logis où les attendait une soupe toujours bien préparée. Puis, après le souper, quelques instants consacrés aux jeux et à la nuit tombante la colonie disparaissait dans les dortoirs ; le silence se faisait, les 75 enfants dormaient. »

La colonie fut heureuse. Elle n'eut à déplorer aucun accident, aucune maladie. Les enfants ont pris forces et santé. L'augmentation moyenne de poids a été de 1 k. 800 pour chacun d'eux. La discipline fut excellente ; tous ces enfants étaient soumis, serviables et polis. Disons que tous étaient assurés contre les accidents et que chaque semaine, une délégation du Comité se rendait à la colonie pour s'assurer de sa bonne marche.

Nous avons hâte d'adresser nos sincères remerciements à toutes les personnes qui nous ont secondés dans notre tâche par des dons en espèce ou en nature. Nous regrettons de ne

pouvoir publier ici leurs noms, et la liste en serait longue, mais qu'ils reçoivent l'expression de toute notre reconnaissance. Nous adressons tous nos remerciements à nos autorités cantonales, au Département de l'Instruction publique ainsi qu'au Conseil administratif pour les subventions s'élevant à 7.000 fr., qui nous ont été accordées pour aider à la construction de notre bâtiment.

Nos remerciements aussi au Comité français de subvention aux Colonies de vacances pour l'allocation qui nous a été faite en faveur des enfants français admis. Également nos remerciements à MM. les docteurs du Dispensaire pour les visites médicales et les soins donnés à nos enfants.

Nous désirons adresser tout particulièrement nos bons remerciements à M. l'architecte Arnaudeau qui, avec désintéressement, a établi les plans de notre maison, les devis, les conventions à passer avec l'entrepreneur et a dirigé tous les travaux avec une grande assiduité.

Nous ne voulons pas oublier les membres du Comité de la Cavalcade, ainsi que tous les organisateurs et les participants à cette fête si bien réussie. Son résultat financier a contribué pour une part au paiement des frais de construction de notre bâtiment à La Rippe.

Messieurs! Votre Comité est arrivé au terme de son mandat, il a l'impression d'avoir fait de son mieux dans la direction qui lui était confiée. Au nouveau Comité à persévérer dans la voie aujourd'hui bien préparée, et puisse notre Colonie de vacances de St-Gervais, grâce au concours de tous ses membres, continuer son développement pour le bien physique et moral de notre jeunesse.

Voici à titre de comparaison la marche ascendante de la Colonie :

En 1907 (1 ^{re} année)	25	enfants	ont été	admis.
En 1908	41	»	»	»
En 1909	45	»	»	»
En 1910	61	»	»	»
En 1911	75	»	»	»

En terminant les quelques lignes de ce rapport nous adressons un pressant appel à tous nos amis, ainsi qu'aux protecteurs de notre œuvre, en les sollicitant de lui continuer leur sympathie.

Au nom du Comité :

E. KLEIN.

RAPPORT

DE LA

Commission de surveillance de la Construction du bâtiment destiné à recevoir la Colonie de vacances de Saint-Gervais

MESSIEURS ET CHEFS COLLÈGUES,

C'est dans sa séance du 15 décembre 1910 que le Comité de notre Association a désigné les membres de la Commission de surveillance des travaux à exécuter à La Rippe.

Cette Commission se compose de MM. Beaume, Hermenjat, Pesson, Pourrat et Rambaud.

Quelques jours plus tard, elle se transportait à La Rippe, afin de procéder, avec un géomètre, à la délimitation du terrain que nous désirions acquérir, et, le 26 du même mois, elle rendait compte au Comité de ce premier travail.

Dans cette même séance, il fut annoncé que M. Arnau-deau, architecte, acceptait la direction et la surveillance des travaux, en collaboration avec la Commission. Toutefois, afin d'éviter des flottements, et d'assurer l'unité de la direction, lui seul devait traiter avec l'entrepreneur.

Il revit complètement les plans, et, jugeant la charpente insuffisante, au point de vue de la stabilité, il y apporta quelques modifications. Il estima nécessaire aussi, vu le poids énorme de la toiture, de la faire poser sur des colonnes de bois noyées dans la maçonnerie des murs (parpaings). C'était d'élémentaire prudence.

N'oublions pas, en effet, que le bâtiment occupe une surface d'environ 400 m. Il comprend deux dortoirs pouvant recevoir chacun 40 lits, un réfectoire où 200 enfants tiendraient à l'aise; une grande cuisine, deux W. C., deux petites salles de douches et un réduit.

Le réfectoire et les dortoirs regardent le sud-est; les autres locaux sont tournés au nord-ouest.

Devant le bâtiment, se trouve une vaste terrasse de 10 m. de largeur, d'où la vue s'étend au loin sur le lac et les Alpes.

Quelques autres modifications furent encore apportées au devis primitif, qui s'éleva dès lors à 13,800 francs. Il a été donné connaissance de ces modifications et de cette augmentation dans la séance de Comité du 10 mars 1911.

La Commission — *in corpore* — est allée trois fois à La Rippe. Mais, souvent, l'un de nous profitait d'un moment de loisir pour se rendre au Pied-des-Bois, comme on

dit là-haut, et pour s'assurer que tout se passait normalement. Nous faisons part de nos observations à M. l'architecte Arnaudeau, qui en tenait compte dans la mesure du possible.

Vers le milieu de mai, quelques-uns d'entre nous se transportèrent à La Rippe : des personnes compétentes conseillaient, vu l'élévation du bâtiment, d'établir un plafond à la hauteur des murs. On aurait pu craindre, sans cela, d'avoir à supporter des températures trop basses pendant les jours pluvieux et froids, assez nombreux certaines années, et la santé des enfants aurait pu s'en ressentir.

Il avait déjà été question de ce plafond lorsque l'entrepreneur, M. Paréaz, avait présenté ses premiers plans ; mais nous avions reculé devant la dépense, fixée à 1,300 francs. Le résultat brillant de la cavalcade ainsi que les subventions de l'Etat et de la Ville nous ont permis de faire mieux les choses ; aussi, dans sa séance du 23 mai 1911, le Comité adoptait-il, à l'unanimité, la proposition d'établir le plafond de la grande salle.

D'autres travaux s'imposèrent également : terrassements, canalisations, adduction d'eau potable, lavabos pour les enfants, puits perdu destiné à recevoir les eaux fécales et ménagères, etc.

Il fallut tenir compte aussi des desiderata de la Commission d'hygiène du district de Nyon, présidée par M. le Dr Schrantz. Tant et si bien que le devis s'enfla peu à peu pour atteindre, en dernier lieu, la somme rondelette de 18,583 fr. 43.

1 ^{er} devis Paréaz, modifié par M. Arnaudeau.	Fr. 13,863	35
2 ^{me} » » » » » » »	» 3,960	—
Imprévu	» 372	70
Tuyaux, robinets, etc.	» 387	38
TOTAL.	Fr. 18,583	43

La Commission se rendit une dernière fois sur les lieux le 6 novembre 1911, afin de procéder à une vérification complète des travaux. MM. Arnaudeau et Paréaz avaient été convoqués et se trouvaient au rendez-vous. Après avoir constaté que tout était en ordre et conforme aux plans et devis acceptés, nous proposâmes à M. Paréaz de lui verser le solde de ce qui lui était dû, en arrêtant le total des dépenses à 18,000 francs. Il ne fit pas de difficultés, et, le lendemain, il venait toucher chez notre trésorier les 5,000 francs que nous lui devons encore.

Sans doute, Messieurs, nous avons fait là une grosse dépense, mais elle était parfaitement justifiée et ne dépassait

pas nos moyens, puisque, tous frais payés, il nous reste en caisse une somme assez importante, et qui suffira à assurer la bonne marche de l'exploitation.

Nous devons cet heureux résultat à l'esprit d'économie de nos devanciers, à la générosité de l'Etat et de la Ville, ainsi qu'au dévouement méritoire de ceux qui ont assuré le succès financier de la cavalcade organisée en avril 1911. Nous adressons à tous nos plus chaleureux remerciements.

Maintenant, nos petits colons seront abrités dans des locaux confortables, et ils pourront respirer un air salubre dans un des sites les plus admirables de notre beau pays.

Au nom de la Commission :

Ch. PESSON.

Situation au 15 novembre 1911

Terrain et Bâtiment, propriété à La Rippe . . .	Fr. 18,500 —
Agencement, mobilier, literie, batterie de cuisine.	» 4,200 —
Valeur en espèces en caisse.	» 4,326 82
Un vase de Sèvres, valeur non réalisée (<i>mém.</i>)	
TOTAL.	<u>Fr. 27,026 82</u>

Rapport des Vérificateurs des Comptes

Genève, le 28 novembre 1911.

Monsieur le Président et Messieurs les Membres
de la Colonie de Vacances de St-Gervais.

MESSIEURS,

Les soussignés, vérificateurs des comptes de la Colonie de Vacances du quartier de Saint-Gervais, ont procédé à la vérification et au pointage des livres de caisse et du bilan pour l'exercice qui vient de s'écouler.

Cette opération leur permet de constater la régularité des écritures, l'exactitude du bilan et la parfaite tenue des livres. ■

Ils se font un plaisir et un devoir d'exprimer toute leur satisfaction à M. Beaume, trésorier, et proposent d'accepter les comptes et de lui en donner décharge.

Les Vérificateurs :

O. HUNZIGER.
A. LECOMTE.
Charles DUPONT.
H. SCHENK.

COMITÉ POUR 1911-1912

MM. Ch. PESSON,	Président ;
A. EMERY,	Vice-Président ;
DELPHINO,	Trésorier ;
HENRIOUD,	Vice-Trésorier ;
ARNAUDEAU,	Secrétaire ;
GRANDJEAN,	Vice-Secrétaire ;
A. HERMENJAT,	Econome.
F. SCHOPFER,	J. NICOLLIER.
E. KLEIN,	UHLER,
C. POURRAT,	CAPT,
H. RAMBAUD,	J. WIEDERKEHR,

MEMBRES D'HONNEUR

M. F. SCHOPFER.

M. Ed. KLEIN.

MEMBRES HONORAIRES

Société Chorale de St-Gervais.
Fanfare de Saint-Gervais.
M^{me} Veuve MARTIN.
MM. BEAUME, Camille.
CART, Louis, Président des Cuisines scolaires.
FERRALLI, Joseph.
GEORGE, Ch.
HENRY, Marc.
POURRAT, Camille.
REYMANN, Ernest.
GAY, Jacques.
LEYVRAZ, Ami.
DUFAUX, C.
PATRU, Alphonse.
UHLER, L.
RAMBAUD, H.
